



**Association à but non lucratif,
enregistrée sous le n° W732010476
en date du 02 juillet 2021
185, rue du Colombier
73310 CHANAZ
Courriel :advcn@laposte.net**

**Maire de CHANAZ
Maison de Boigne
73310 CHANAZ**

Objet : Sécurité incendie

Chanaz, le 14/11/2023

Monsieur le Maire,

Sauf erreur de notre part, **la défense incendie de la partie basse du vieux village de Chanaz est assurée par aspiration d'eau dans le canal de Saviere , car ce secteur est dépourvu de réseau incendie.**

Les pompiers doivent pouvoir se positionner très rapidement, car en matière d'incendie chaque minute compte, et encore plus dans ce secteur de bâti ancien et dense. Nous avons tous en mémoire l'incendie du vieux Chambéry.

Pourtant deux bacs poubelles ont été installés sur une zone d'aspiration réservée aux véhicules pompiers, juste à côté du panneau précisant que le stationnement est interdit et que l'accès est « réservé aux pompiers ».



N'arrivant pas à te joindre, inquiet pour la sécurité des habitants, j'ai transmis une photo de l'implantation des bacs sur la zone d'aspiration incendie au centre de secours de Chindrieux afin qu'ils puissent anticiper les difficultés. Au vu de l'emplacement retenu, il serait étonnant que le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ait été consulté avant la mise en place de ces bacs.

Jamais projet n'a été aussi offensant et irrespectueux pour tant de personnes, toutes générations confondues. Cela a provoqué un vif émoi chez les habitants.

Il est très rare de contrevenir en même temps à la sécurité des personnes, à la mémoire des anciens combattants, aux enfants de l'école, au patrimoine historique, à la préservation de la nature, au maintien des personnes âgées à domicile ainsi qu'aux finances publiques (toujours plus cher pour moins en moins de services).

Ci-dessous une photo du 11 novembre 2023, il y a 3 jours. Vivement la cérémonie du 8 mai 2024 dans l'odeur des poubelles. Belle symbolique pour nos morts, et pour la République... Très respectueux.



La sécurité est une des principales compétences du Maire, nous te demandons de faire évacuer ces bacs au plus vite et renouvelons notre souhait de travailler en amont avec toi et Grand Lac sur les projets afin de ne pas aboutir à des erreurs de ce type.

Comme tu l'évoques dans ton courrier aux habitants du 13 novembre 2023 « *le Maire d'Aix maintien le ramassage au porte à porte pour ses habitants, tente d'imposer son diktat pour Chanaz pour imposer un arrêt de la collecte au 16 novembre* », nous pouvons même ajouter qu'aucune zone de poubelle n'a été mise en place à proximité de ses monuments aux morts, ils sont même mis en valeurs.

Nous te proposons de te joindre à nous ce jeudi avec ton écharpe tricolore et le Conseil municipal afin de commémorer le dernier ramassage au porte-à-porte à CHANAZ après 60 ou 70 ans de services.

Je propose un café croissant avec les personnels, les élus, les habitants et la presse et si tu le souhaites France 3...

Bien respectueusement,

Pour l'association de défense du cadre de vie de Chanaz

Clément NOLY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Clément NOLY".